Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le

ID: 081-218103257-20230322-DELIB17

DELIB 17-2023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de VIVIERS LES MONTAGNES Séance du 22 mars 2023 à 20h00

1 place de la Mairie 81290 VIVINERS: LIÈSHMONTAGNES

Afférents au Conseil:

Date de la convocation: 17/03/2023

En exercice:

Date d'affichage: 17/03/2023

Qui ont pris part à la délibération : 16

L'an deux mille vingt et trois et les vingt et deux mars à 20 h 00, le Conseil Municipal de VIVIERS-LES-MONTAGNE, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Elisa LEMONNIER, sous la présidence de M. Alain VEUILLET, Maire.

Présents: Mesdames Marie-Rose LADOWITCH, Arlette GLORIA, Isabelle DE VIVIES, Christelle COURTOIS-SABARTHES, Françoise BARBERI, Marie-France ALRIC

Messieurs Alain VEUILLET, Rodolphe DUCAMP, Frédéric MAIXANDEAU, Jean-Michel MAUREL, François MONTAGNES, Manuel GONCALVES, Daniel MONTAGNE, Paul SALVAN

Excusés: Mme Sylvie CALAS pouvoir à Mme Arlette GLORIA, Mme Myriam MADAULE pouvoir à M. Manuel GONCALVES, Mme Maud FLAMAND pouvoir à Mme COURTOIS SABARTHES et M. Claudian BRUN pouvoir à Mme Marie-Rose LADOWITCH

Absent: Mme Pascale PRADES

Secrétaire de séance : Mme Christelle COURTOIS-SABARTHES

La séance débute à 20h05

Conformément à l'article L 2121-21 du CGCT, M. le maire propose de voter à main levée

Pour: 18

Contre: 0

Abstention: 0

Objet de la délibération : REVISION DES TARIFS DE BRANCHEMENT AUX RESEAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

M. le Maire sur proposition de l'équipe travaux propose de délibérer pour modifier le montant de la participation des branchements sur le réseau collectif d'assainissement

- Construction neuve: 3 000.00€ HT

- Constructions existantes: 1 000.00€ HT

Pour: 10

Contre:

3

Abstentions: 3

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Alain VEUILLET



Téléphone: 05 63 74 77 03 - Télécopie : 05 63 71 11 80

Courriel: mairie.vivierslesmontagnes@wanadoo.fr - Site: www.viviers-les-montagnes.fr